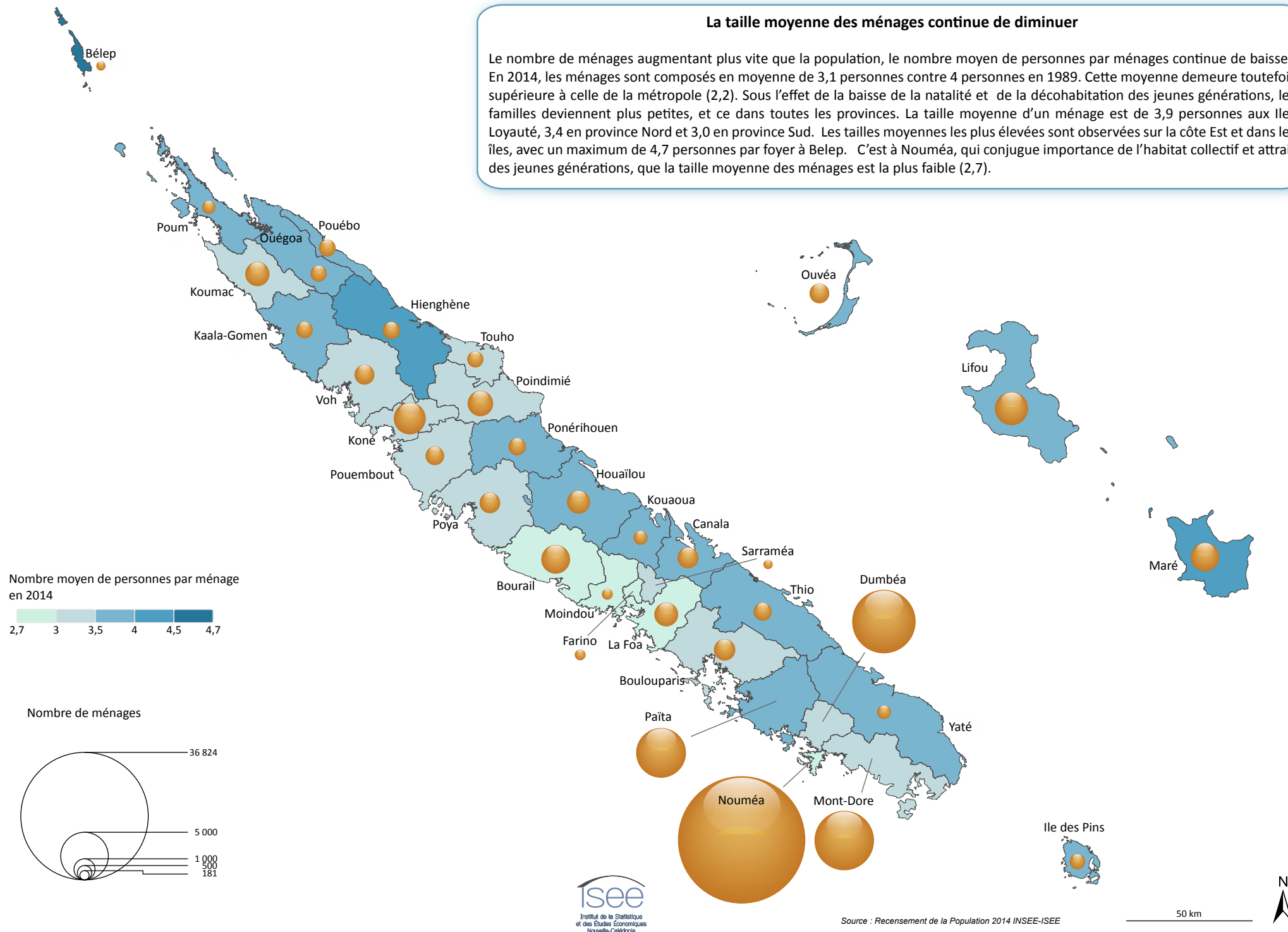


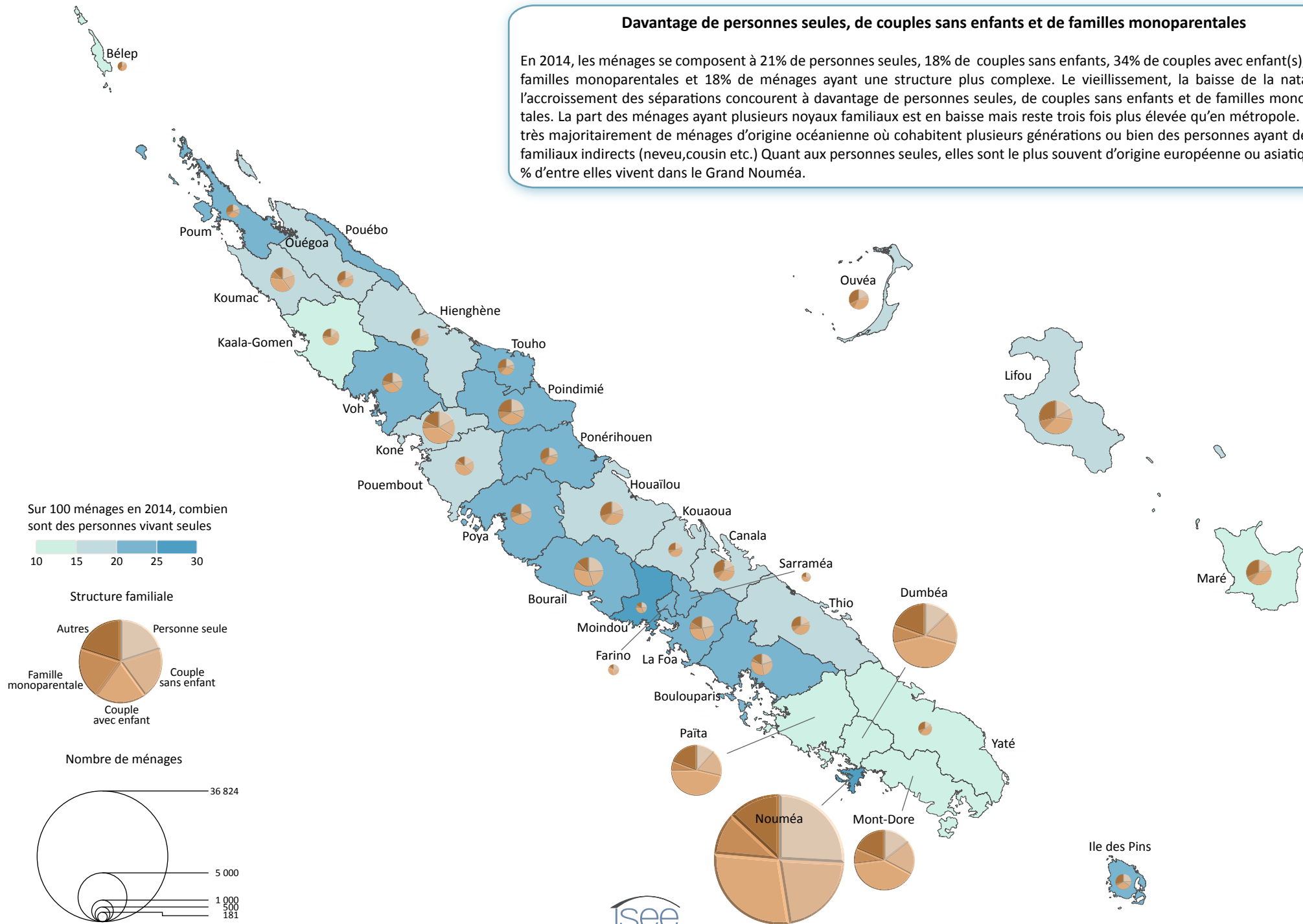
La taille moyenne des ménages continue de diminuer

Le nombre de ménages augmentant plus vite que la population, le nombre moyen de personnes par ménage continue de baisser. En 2014, les ménages sont composés en moyenne de 3,1 personnes contre 4 personnes en 1989. Cette moyenne demeure toutefois supérieure à celle de la métropole (2,2). Sous l'effet de la baisse de la natalité et de la décohabitation des jeunes générations, les familles deviennent plus petites, et ce dans toutes les provinces. La taille moyenne d'un ménage est de 3,9 personnes aux Iles Loyauté, 3,4 en province Nord et 3,0 en province Sud. Les tailles moyennes les plus élevées sont observées sur la côte Est et dans les îles, avec un maximum de 4,7 personnes par foyer à Belep. C'est à Nouméa, qui conjugue importance de l'habitat collectif et attrait des jeunes générations, que la taille moyenne des ménages est la plus faible (2,7).



Davantage de personnes seules, de couples sans enfants et de familles monoparentales

En 2014, les ménages se composent à 21% de personnes seules, 18% de couples sans enfants, 34% de couples avec enfant(s), 9% de familles monoparentales et 18% de ménages ayant une structure plus complexe. Le vieillissement, la baisse de la natalité et l'accroissement des séparations concourent à davantage de personnes seules, de couples sans enfants et de familles monoparentales. La part des ménages ayant plusieurs noyaux familiaux est en baisse mais reste trois fois plus élevée qu'en métropole. Il s'agit très majoritairement de ménages d'origine océanienne où cohabitent plusieurs générations ou bien des personnes ayant des liens familiaux indirects (neveu, cousin etc.) Quant aux personnes seules, elles sont le plus souvent d'origine européenne ou asiatique ; 72 % d'entre elles vivent dans le Grand Nouméa.



Trois Calédoniens sur cinq vivent en couple

125 000 personnes de 15 ans et plus vivent en couple, soit 61% des Calédoniens. La majorité des couples sont mariés mais près de deux couples sur cinq vivent en union libre ou sont pacsés. C'est une proportion sensiblement plus forte qu'en métropole. La proportion de personnes en couple oscille de 45% à Belep et 72% à Farino. Les couples sont plus nombreux dans les communes ayant un solde migratoire positif comme Païta, Mont-Dore, Dumbéa, Koné ou Voh. C'est à Belep et aux Iles Loyauté que la part des personnes veuves est la plus élevée. Trois personnes divorcées sur cinq habitent Nouméa.

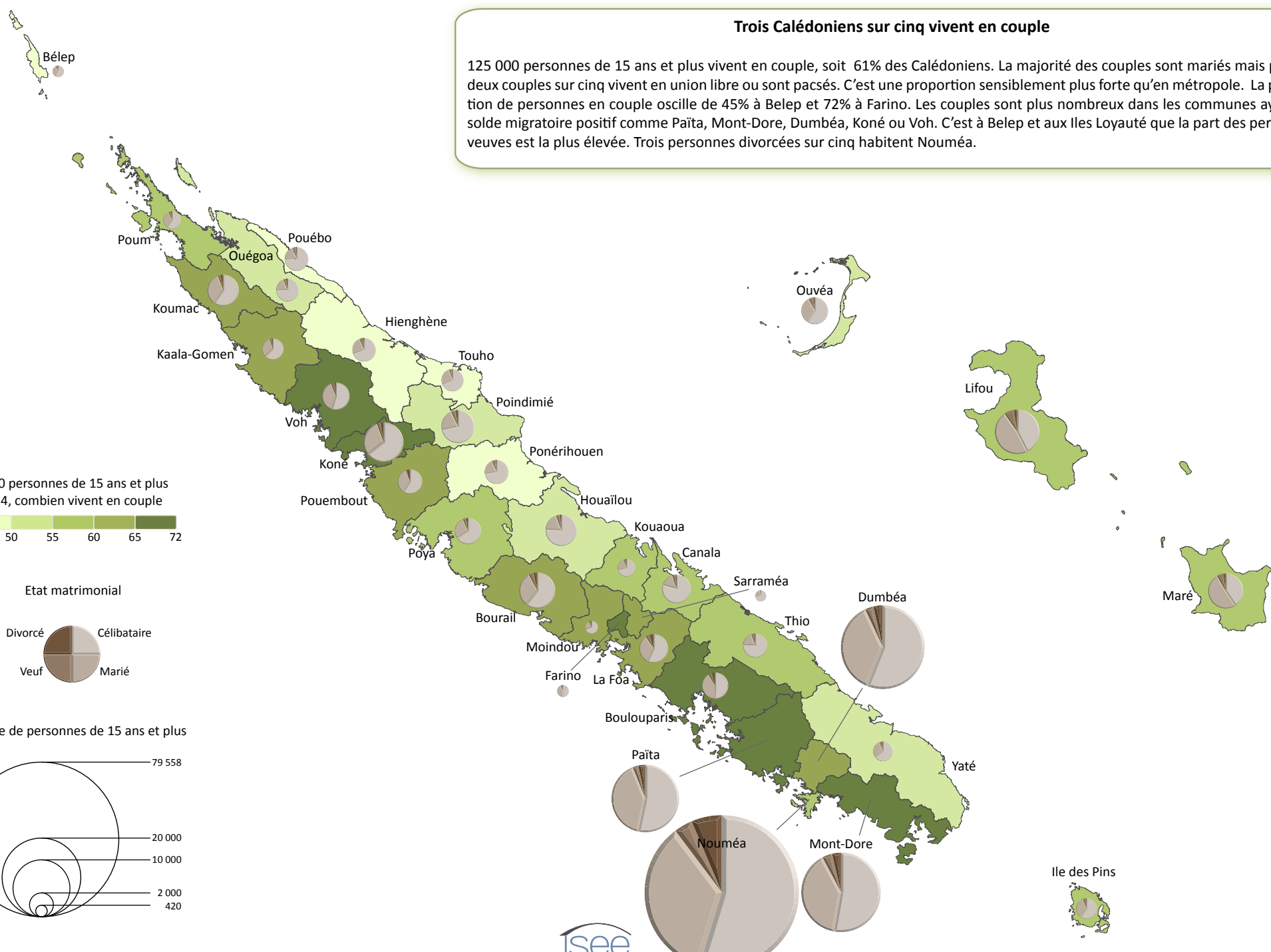
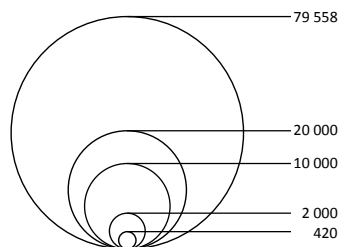
Sur 100 personnes de 15 ans et plus en 2014, combien vivent en couple



Etat matrimonial

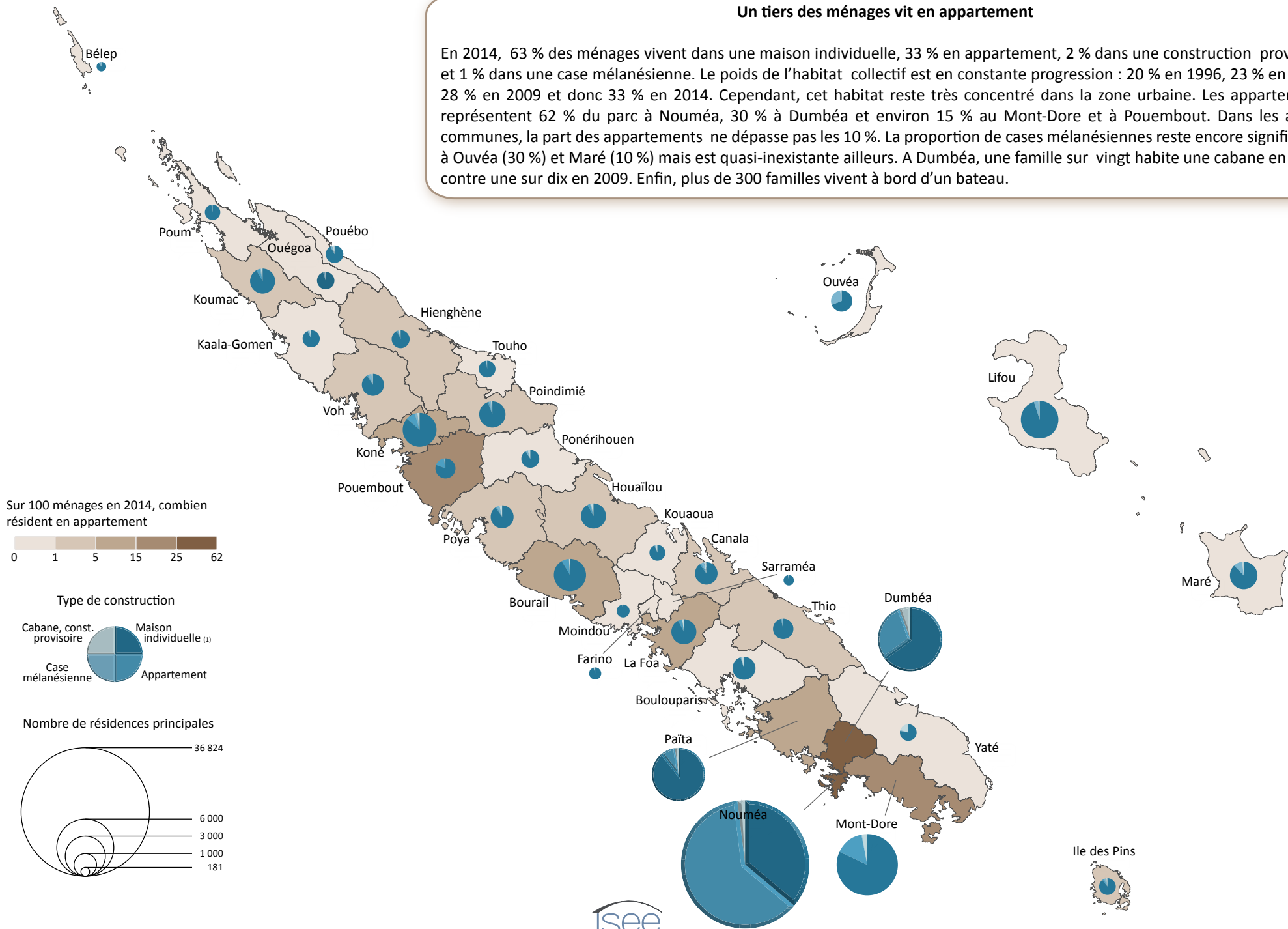


Nombre de personnes de 15 ans et plus



Un tiers des ménages vit en appartement

En 2014, 63 % des ménages vivent dans une maison individuelle, 33 % en appartement, 2 % dans une construction provisoire et 1 % dans une case mélanésienne. Le poids de l'habitat collectif est en constante progression : 20 % en 1996, 23 % en 2004, 28 % en 2009 et donc 33 % en 2014. Cependant, cet habitat reste très concentré dans la zone urbaine. Les appartements représentent 62 % du parc à Nouméa, 30 % à Dumbéa et environ 15 % au Mont-Dore et à Pouembout. Dans les autres communes, la part des appartements ne dépasse pas les 10 %. La proportion de cases mélanésiennes reste encore significative à Ouvéa (30 %) et Maré (10 %) mais est quasi-inexistante ailleurs. A Dumbéa, une famille sur vingt habite une cabane en 2014, contre une sur dix en 2009. Enfin, plus de 300 familles vivent à bord d'un bateau.



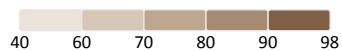
(1) y compris les bateaux



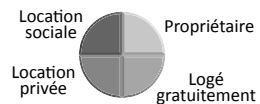
Trois ménages sur cinq sont propriétaires

En 2014, 60 % des ménages sont propriétaires, 34 % sont locataires et 6 % sont logés gratuitement. Le taux de ménages propriétaires reste globalement stable (60 % en 1996, 61 % en 2004 et 62 % en 2009). Il se situe légèrement au-dessus du niveau atteint en métropole (57 %). L'immense majorité (92 %) des ménages résidant en tribu est propriétaire. En zones urbaine ou rurale, hors terres coutumières, le taux de foyers propriétaires s'établit à 52 %. C'est à Nouméa que ce taux est le plus faible (43 %). L'essentiel du parc locatif (89 %) est implanté dans le Grand Nouméa. Les locations sont réparties à 61 % dans le secteur privé et 39 % dans le secteur social. La part des logements sociaux locatifs dans l'ensemble du parc de logements atteint 26 % à Dumbéa, 20 % à Nouméa, 15 % à Pouembout, 12 % à Koné, 9 % au Mont-Dore et 5 % à Païta.

Sur 100 ménages en 2014, combien sont propriétaires de leur résidence principale



Statut d'occupation



Nombre de résidences principales

